

ARRÊTÉ MUNICIPAL

PORTANT AUTORISATION POUR LE DÉROULEMENT DU FORUM DES ASSOCIATIONS DANS LA SALLE GILBERT HUGUET A TRITH SAINT LEGER

NOUS, MAIRE de la Ville de TRITH SAINT LEGER,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'arrêté du 25/06/1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, et textes subséquents,

VU la demande en date du 08/07/2022 formulée par Monsieur le Maire de la Ville de TRITH SAINT LEGER, sollicitant l'avis de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Valenciennes sur le dossier de sécurité relatif à l'organisation du Forum des Associations - Salle Gilbert Huguet à TRITH SAINT LEGER les 10 & 11 SEPTEMBRE 2022,

VU le procès-verbal de la Commission de sécurité de l'Arrondissement de Valenciennes en date du 06 SEPTEMBRE 2022 portant AVIS FAVORABLE sur le dossier relatif à l'utilisation exceptionnelle susvisée,

VU l'arrêté d'ouverture au public de la Salle Gilbert Huguet en date du 28/06/2013,

VU l'avis favorable de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Valenciennes relatif à la visite périodique du bâtiment susvisé en date du 16/01/2020,

ARRÊTONS

ARTICLE 1 – L'organisation du Forum des Associations à la Salle Gilbert Huguet située Rue Pierre Curie à TRITH SAINT LEGER les 10 & 11 SEPTEMBRE 2022 est autorisée. Les prescriptions émises par la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Valenciennes définies dans son procès-verbal en date du 06 SEPTEMBRE 2022 susvisé et ci-annexé devront être rigoureusement respectées.

L'ouverture au public de cette salle sera conditionnée aux conclusions du rapport final qui sera établi par le chargé de sécurité, relatif au respect du règlement de sécurité susvisé notamment les dispositions particulières concernant les types T.

.../...

ARTICLE 2 – Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. le Sous-Préfet de Valenciennes.
- M. Le Commissaire Divisionnaire de Police de VALENCIENNES.
- M. Le Commandant du Groupement de Gendarmerie de VILLENEUVE D'ASCQ.
- M. Le Commandant du SDIS Groupement n°4 d'ONNAING
- Monsieur Jean-Marc CIAMPA, Chargé de Sécurité.



Fait à **TRITH SAINT LEGER**, le 06/09/2022
Le Maire,


Dominique SAVARY